

N° 2025-071

BUDGET PRINCIPAL 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

L'an deux mil vingt-cinq le 09 avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué le deux avril, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme Patricia BERARD), GIROD-GEDDA Isabelle (donne pouvoir à M. Richard BROCHE)
MM. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI), FAVRE Didier (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE), TRAISSARD Robert (donne pouvoir à M. Jacques DUC), VILLIBORD Guillaume

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, MARTINOD Marie
M. MARCHAND-MAILLET Thierry

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

dont pouvoir : 5

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire une décision modificative afin de pouvoir verser des avances dans le cadre du marché public de travaux pour la construction de garages et de locaux pour le service de collecte des déchets.

Cette décision modificative vise à réaliser des virements à l'intérieur de la section d'investissement pour pouvoir effectuer les écritures d'ordre nécessaires au règlement des avances.

Ces avances nécessitent la réalisation d'écriture d'ordre, pour se faire il convient de réaliser des virements à l'intérieur de la section d'investissement afin d'ajuster les crédits budgétaires comme suit :

| | | |
|---------------------|--|-------------|
| 73006 Code INSEE | COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VERSANTS D'AIME CC LES VERSANTS D'AIME | DM n°1 2025 |
|---------------------|--|-------------|

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DECISION MODIFICATIVE 1

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| D-2313-AP CTC-7212 : CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE | 0,00 € | 113 084,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| R-238-AP CTC-7212 : CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 113 084,00 € |
| TOTAL 041 : Opérations patrimoniales | 0,00 € | 113 084,00 € | 0,00 € | 113 084,00 € |
| Total INVESTISSEMENT | 0,00 € | 113 084,00 € | 0,00 € | 113 084,00 € |
| Total Général | | 113 084,00 € | | 113 084,00 € |

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus,

APPROUVE la décision modificative n°1 au budget principal 2025,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces découlant de la présente.

FAIT ET DELIBERE LE 09 AVRIL 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX